

RCS : LE MANS  
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00254  
Numéro SIREN : 503 473 746  
Nom ou dénomination : CREALABO

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2022 sous le numéro de dépôt 6309

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102020	et clos le	30092021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
CREALABO			5 RUE DE LA GARE PAYS DE LOIRE 72220 LAIGNE EN BELIN		
SIRET	5	0	3	4	7
	3	7	4	6	0
	0	0	0	1	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE		
Activités exercées	FABRICATION MENUISERIE LABORATOIRE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	53 595	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
			Si oui, indication du logiciel utilisé
			CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
AGC PERSPECTIVES 05 RUE DE CONSTANTINE  72015 LE MANS  Tél: 02.43.39.51.51	
OGA/OMGA <input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 05/01/2022      Lieu: LAIGNE EN BELIN
	Qualité et nom du signataire: DAVOINE CYRILLE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	



**BILAN - ACTIF**

1

Désignation de l'entreprise : **CREALABO** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **5 RUE DE LA GARE** **72220 LAIGNE EN BELIN** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **5 0 3 4 7 3 7 4 6 0 0 0 1 7** Néant  \*

				Exercice N clos le, <b>13 0 0 9 2 0 2 1</b>		N-1 <b>13 0 0 9 2 0 2 0</b>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			Net 4
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA						
	AB						
	CX						
	AF	20 698	20 698				868
	AH	6 000		6 000			6 000
	AJ						
	AL						
	AN						
	AP						
	AR	122 901	119 946	2 955			2 195
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	93 049	39 563	53 486			9 858
	AV						
	AX						
	CS						
	CU	3 012		3 012			3 012
	BB						
	BD						
	BF						
	BH	7 639		7 639			7 983
	BJ	253 299	180 207	73 092			29 915
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BL	188 484		188 484			119 190
	BN	201 504		201 504			117 981
	BP						
	BR						
	BT						
	BV	2 745		2 745			
	BX	759 748		759 748			893 251
	BZ	23 704		23 704			29 217
	CB						
	CD						
ACTIF CIRCULANT	CF	409 183		409 183			363 874
	CH	9 806		9 806			14 122
	CJ	1 595 173		1 595 173			1 537 635
	CW						
	CM						
	CN						
	CO	1 848 472	180 207	1 668 266			1 567 550
	CP		0				
	CR						
	STOCKS *	BL	188 484		188 484		
BN		201 504		201 504			117 981
BP							
BR							
BT							
CRÉANCES	BV	2 745		2 745			
	BX	759 748		759 748			893 251
	BZ	23 704		23 704			29 217
	CB						
	CD						
DIVERS	CF	409 183		409 183			363 874
	CH	9 806		9 806			14 122
	CJ	1 595 173		1 595 173			1 537 635
	CW						
	CM						
Comptes de régularisation	CN						
	CO	1 848 472	180 207	1 668 266			1 567 550
	CP		0				
	CR						
	CA						

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :  
 Clause de réserve de propriété :\* Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quantin

Désignation de l'entreprise : CREALABONéant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....9.2....5.4.0.....)	DA	92 540	92 520
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	92 000	79 573
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	272 961	159 146
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH		( 64 090 )
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	250 014	258 289
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	707 515	525 438
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 355	236 674
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	132 642	94 845
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	163 186	167 705
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	386 765	310 784
	Dettes fiscales et sociales	DY	175 055	175 238
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7	17 509
<b>Compte régul.</b>	EB	12 742	39 356	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	960 751	1 042 113	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 668 266	1 567 550	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	888 948	1 036 355
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		CREALABO						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD	2 831 223	FE	92 408	FF	2 923 631	2 504 950	
			FG	19 174	FH	762	FI	19 936	22 543	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 850 398	FK	93 170	FL	2 943 568	2 527 492		
	Production stockée*					FM	83 523	(1 025)		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 888	2 007		
	Autres produits (1) (11)					FQ	335	381		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 042 314	2 528 855	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 401 749	1 068 025		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(69 293)	(20 048)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	745 129	617 203		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 132	7 555		
	Salaires et traitements*					FY	481 853	426 479		
	Charges sociales (10)					FZ	180 553	154 705		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	11 341	11 396	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	13 642	8		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	2 774 105	2 265 321		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	268 209	263 535		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	86	96		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 525	2 229		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 611	2 325		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 915	7 428		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	5 915	7 428		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(4 304)	(5 102)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	263 905	258 432		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quadrin

Désignation de l'entreprise : CREALABO		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	559	782	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 963	42	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	7 523	824	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	258	967	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	430		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	688	967	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 834	(143)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK	20 725		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 051 448	2 532 005	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 801 434	2 273 716	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	250 014	258 289	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	15 187	15 435
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	258		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 305	130	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Valeur nette comptable		430		
	Intérêts moratoires			559	
Produit cession immobilisation			6 963		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
	NDF 2019		258		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise :		CREALABO				Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						1		2				
						3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	26 698	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[ Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Composants	M3	1 690	KS	120 305	KT		KU	2 596	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	5 147	KW		KX	12 000
		Matériel de transport *					KY	49 119	KZ		LA	39 345
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	17 682	LC		LD	921
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	192 253	LO		LP	54 862
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U	3 012	8V		8W		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	7 983	1U		1V	86	
	TOTAL IV					LQ	10 995	LR		LS	86	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	229 946	ØH		ØJ	54 948	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1						
						2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LW	26 698	1X	26 698	
CORPORELLES	Terrains					IP		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	122 901	ML	122 901
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM	17 147	MO	17 147
		Matériel de transport					IV	31 165	MP	57 300	MR	57 300
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	18 602	MU	18 602
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE	
	TOTAL III						IY	31 165	NG	215 950	NI	215 950
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		ØW		
	Autres participations					IØ		ØX	3 012	ØZ	3 012	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	430	2E	7 639	2G	7 639	
	TOTAL IV					I3	430	NJ	10 652	2H	10 652	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	31 595	ØK	253 299	ØM	253 299	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.

AGC PERSPECTIVES

Désignation de l'entreprise : CREALABONéant  \*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	19 830	PF	868	PG		PH	20 698
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	118 110	QA	1 836	QB		QC	119 946
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	413	QE	1 573	QF		QG	1 987
	Matériel de transport	QH	46 000	QI	6 123	QJ	31 165	QK	20 958
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 677	QM	941	QN		QO	16 618
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	180 201	QV	10 473	QW	31 165	QX	159 509
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	200 031	ØP	11 341	ØQ	31 165	ØR	180 207

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW												NZ
					<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY				<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CREALABONéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UG	
	- financières	UG	UH	UI	
	- exceptionnelles	UJ	UK	UL	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		CREALABO		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	7 639	UV	0	UW	7 639			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	759 748		759 748					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	3 555		3 555					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 924		18 924				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 225		1 225					
	Charges constatées d'avance		VS	9 806		9 806					
	<b>TOTAUX</b>			VT	800 897	VU	793 258	VV	7 639		
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 815		1 815					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	88 540		16 737		59 303		12 500	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	42 385		42 385						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	386 765		386 765						
Personnel et comptes rattachés		8C	84 658		84 658						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	59 412		59 412						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	20 725		20 725					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	8 775		8 775					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 484		1 484					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	90 256		90 256						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7		7						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	12 742		12 742						
<b>TOTAUX</b>			VY	797 565	VZ	725 762		59 303		12 500	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	88 750	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	83 276	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	234 909	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>CREALABO</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :								
				3	0	0	9	2	0	2	1	
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)				WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)				XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)									
			- imposées au taux de 0 %									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	3 472		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	3 472		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
										<b>TOTAL I</b>	274 211	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)									
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)									
			- imposées aux taux de 19 %									
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
			- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A						
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											
	Majoration d'amortissement *											
	A battement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
					Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	147 034		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												
										<b>TOTAL II</b>	147 034	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	127 177		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										35 462		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	91 715				XO			



Désignation de l'entreprise : <u>CREALABO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	35 462
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		<b>K4bis</b>	
Nombre d'opérations sur l'exercice		<b>K4ter</b>	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	35 462
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		<b>K6</b>	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		<b>YJ</b>	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	0
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	52 618
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	<b>8X</b>		<b>8Y</b>
	<b>8Z</b>		<b>9A</b>
	<b>9B</b>		<b>9C</b>
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	<b>9D</b>		<b>9E</b>
	<b>9F</b>		<b>9G</b>
	<b>9H</b>		<b>9J</b>
<b>Charges à payer</b>			
	<b>9K</b>		<b>9L</b>
	<b>9M</b>		<b>9N</b>
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		<b>YN</b>	<b>YO</b>
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>CREALABO</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	( 64 090 )	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	12 427					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	258 289		Dividendes	- Autres réserves	ZD	113 815					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE	9 708					
					Report à nouveau		ZF	58 249					
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	194 199			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	194 199				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	108 324		YQ	16 714		31 484					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS			29 933					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	120 779		85 804					
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	58 330		XQ	58 727		60 396					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	153 688		116 859					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	22 990		24 439					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	43 214		22 110					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	7 857		ST	345 731		307 595					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	745 129		617 203					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	9 132		7 555					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	9 132		7 555					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				YY	488 165		446 623					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	373 329		297 828					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				OB	431 246							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5.00 %		5.00 %					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : CREALABO Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	CRETOT IVECO BR	31 000	31 000		
	2	COOPAMAT PEUGEOT	165	165		
	3	FONDS DE GARANTIE	75			75
	4	FONDS DE GARANTIE	355			355
	5	SCIE A PANNEAUX				
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
				⑩				⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
⑦	⑧	⑨						
I - Immobilisations *	1	3 750	3 750	3 750				
	2	2 083	2 083	2 083				
	3	75						
	4	355						
	5	700	700	700				
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)				6 533				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)				(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)					(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : CREALABONéant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>CREALABO</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	⑤		
		③	④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**16**

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>CREALABO</b>				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : <b>01/10/2020</b>		et clos le : <b>30/09/2021</b>		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				YP	15	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	2 943 568	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	6 533	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
<b>TOTAL 1</b>				<b>OX</b>	<b>2 950 101</b>	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	335	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD	152 816	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	806	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	559	
<b>TOTAL 2</b>				<b>OM</b>	<b>154 517</b>	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>						
Achats				ON	1 401 749	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	677 297	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	13 642	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
<b>TOTAL 3</b>				<b>OJ</b>	<b>2 092 687</b>	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 011 931
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 011 931	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 950 101	Effectifs au sens de la CVAE *		
		EY		15		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 1

N° SIRET

5 0 3 4 7 3 7 4 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

CREALABO

ADRESSE (voie)

5 RUE DE LA GARE

PAYS DE LOIRE

CODE POSTAL

72220

VILLE

LAIGNE EN BELIN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

8

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

18

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4 619

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

DAVOINE

Prénom(s)

Cyrille

Nom marital

% de détention

10.81

Nb de parts ou actions

500

Naissance :

Date

200573

N° Département

50

Commune

SAINT JAMES

Pays

Adresse :

N°

21

Voie

rue Edouard Guéranger

Code postal

72000

Commune

LE MANS

Pays

Titre (2)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

SAINT JAMES

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
<b>COMPTES D'ACTIF</b>			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			9 806.06
30/09/2021 OD AIR LIQUIDE 3 ANS 30/09/2021 OD ENERGIE CONCEPT CONFORT 30/09/2021 OD DOUBLETTRADE 30/09/2021 OD ATTESTATIO LEGALE 10/2/21 09/ 30/09/2021 OD FABRILABO COT 2021 30/09/2021 OD RENOUEVEL CREALABO.COM 30/09/2021 OD LES SCOP COT 2021 30/09/2021 OD CREDITSAFE 30/09/2021 OD PRODWARE 28/07/21 27/7/22 30/09/2021 OD EUROSTUDIO LICENCE 1AN 30/09/2021 OD STOCK PETIT OUTILLAGE 30/09/2021 OD STOCK ETIQUETTES 30/09/2021 OD STOCK PDT ENTRETIEN 30/09/2021 OD STOCK GO NON ROUTIER 30/09/2021 OD DOCUMENTS SOLUTIONS 30/09/2021 OD PENTASONIC 1 AN 30/09/2021 OD PRLV GRENKE LOCATION 2021 30/09/2021 OD PRLV CREDIT COOPERATIF NANIER 30/09/2021 OD PUB PING PON 01/10/20 30/06/2 30/09/2021 OD TROP VERSE FORMATION 2021	276.67 90.23 492.83 125.85 308.52 29.32 1 338.92 522.40 3 419.18 250.73 184.88 0.65 134.48 433.34 110.03 436.80 68.17 221.44 198.62 1 163.00		
40980000 FOURNS R R R A OBTENIR COLLECT			1 061.48
30/09/2021 OD ADECCO DU 30/09/2021 30/09/2021 OD AVOIR APAVE APPAREIL LEVAGE 30/09/2021 OD AVOIR QUINIO OF 2789	114.00 291.48 656.00		
<b>COMPTES DE PASSIF</b>			
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			12 742.08
30/09/2021 OD PCA OF3536 THERMO ELECTRON 30/09/2021 OD PCA OF 3555 INTEROR 30/09/2021 OD PCA OF3556 GB AMENAGEMENT 30/09/2021 OD PCA OF3544 OSMOSE		6 158.00 648.06 3 398.15 2 537.87	
16884000 INTS COURUS/EMP.ETS CREDIT			8.31
30/09/2021 OD Total I.C. au 30/09/2021		8.31	

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

<b>Ecritures d'inventaires</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Montant</b>
51860000 INTERETS COURUS A PAYER AGIOS			1 806.19
30/09/2021 OD CAP CIC frais arrêté opte 3T		459.66	
30/09/2021 OD CAP CIC SGT 09.2021		96.28	
30/09/2021 OD CAP EPS AU 01/10/21		20.00	
30/09/2021 OD CAP com mouvement CCO		1 106.50	
30/09/2021 OD CAP frais tenue compte CCO		123.75	
40800000 FOURN. FACT. NON PARVENUES			35 517.26
30/09/2021 OD PENTASONIC 19/09/21 18/10/21		72.00	
30/09/2021 OD ENI 23/09/21 23/10/21		306.36	
30/09/2021 OD SIDERM 26/02/21 30/09/21		259.30	
30/09/2021 OD GAZPROM 24/03/21 20/09/21		139.40	
30/09/2021 OD GAZPROM09/2021		47.16	
30/09/2021 OD MANUTENTION L.S' PRESS		240.00	
30/09/2021 OD MISSION DYNAMIC 2021/2022		1 200.00	
30/09/2021 OD GAZPROM ENERGY 20/09 01/11		144.67	
30/09/2021 OD GAZPROM ENERGY 20/09 01/11		16.89	
30/09/2021 OD HONORAIRES CAC		5 448.00	
30/09/2021 OD PERSPECTIVES SOCIAL 09/21		359.86	
30/09/2021 OD CAP VALDELIA 3T2021	10 294.43		
30/09/2021 OD CAP CODIFAB 3T2021		214.00	
30/09/2021 OD CAP MAIRIE FONCIER 2021	4 597.15		
30/09/2021 OD VEOLIA 02/21 09/21		295.56	
30/09/2021 OD CAP UNION SOCIALE 3T2021		389.00	
30/09/2021 OD CAP COREM CETIAT 3T2021		63.83	
30/09/2021 OD CAP COREM CETIM 3T2021		357.13	
30/09/2021 OD PROV HONORAIRE BILAN	6 605.11		
30/09/2021 OD CION OF 3473		712.00	
30/09/2021 OD CION OF 3198		3 755.41	
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER			38 003.29
30/09/2021 OD Provisions pour congés payés		38 003.29	
42860000 PERS.AUTRES CHARGES A PAYER			8 828.12
30/09/2021 OD HEURES SUP 09/2021		8 828.12	
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER			14 614.93
30/09/2021 OD Provisions pour congés payés		14 614.93	
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC			2 978.21
30/09/2021 OD CS HEURES SUP 09/2021		2 978.21	

## ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
46860000 CHARGES A PAYER			6.61
30/09/2021 OD Total assurance au 30/09/2021		6.61	

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
67200000 CHARGES EXCEP./EXERCICES ANTER			258.48
30/09/2021 OD NDF TOUCHARD 04/2019	45.76		
30/09/2021 OD NDF TOUCHARD 05/2019	68.10		
30/09/2021 OD NDF TOUCHARD 06/2019	79.80		
30/09/2021 OD NDF TOUCHARD 10/19	64.82		
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES			430.00
30/09/2021 OD Cession / Rebut au 30/09/2021	430.00		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
77110000 INTERETS MORATOIRES PERCUS			559.17
28/12/2020 CCO IntIr ts moratoires PESC MAIN		55.39	
28/12/2020 CCO IntIr ts moratoires PESC Dire		130.73	
30/12/2020 CCO IntIr ts moratoires PESC Dire		270.91	
30/12/2020 CCO IntIr ts moratoires PESC Dire		45.03	
28/01/2021 CCO VIR SEPA PAIERIE DEPA OF 2912		57.11	
77500000 PRIX DE VENTE DES IMMO.CEDEES			6 533.33
13/11/2020 VE FORD		3 750.00	
08/03/2021 VE FRANCE EQUIPEMENT		700.00	
26/07/2021 VE CESSION EXPERT MR LE BOUC		2 083.33	
77560000 PDT CESSION SUR IMMOB FINANCIER			430.00
27/10/2020 CIC REM CHQ N1163287 SOFISCOPE		430.00	



## **CREALABO**

Société Coopérative de Production Anonyme

à capital variable de 92 540€

Siège social : 5 Rue de la Gare- 72220 LAIGNE EN BELIN

R.C.S : LE MANS 503 473 746

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 30/09/2021**

#### **PARIS**

42, boulevard Malesherbes  
75008 Paris  
Tél. : **01 42 12 88 55**  
Fax : 01 42 12 88 50

#### **LE MANS**

Immeuble Vinci  
49, avenue Bartholdi  
72000 Le Mans  
Tél. : **02 43 87 00 02**  
Fax : 02 43 39 20 94

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2021

-----  
Aux associés,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREALABO relatifs à l'exercice clos le 30/09/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

#### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au MANS, le 17 mars 2022



Le commissaire aux comptes

Société AGILYS AUDIT

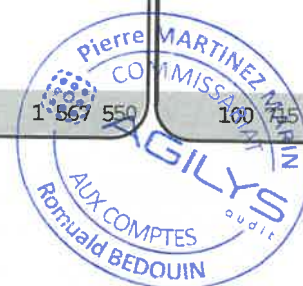
Romuald BEDOUIN

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	20 698	20 698		868	868	100.00	
	Fonds commercial (1)	6 000		6 000	6 000			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	122 901	119 946	2 955	2 195	760	34.63	
	Autres immobilisations corporelles	93 049	39 563	53 486	9 858	43 628	442.59	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	3 012		3 012	3 012				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	7 639		7 639	7 983	344	4.30		
<b>TOTAL II</b>	<b>253 299</b>	<b>180 207</b>	<b>73 092</b>	<b>29 915</b>	<b>43 177</b>	<b>144.33</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements	188 484		188 484	119 190	69 293	58.14	
	En-cours de production de biens	201 504		201 504	117 981	83 523	70.79	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 745		2 745		2 745		
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	759 748		759 748	893 251	133 503	14.95	
	Autres créances	23 704		23 704	29 217	5 512	18.87	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	409 183		409 183	363 874	45 309	12.45		
Charges constatées d'avance (3)	9 806		9 806	14 122	4 316	30.56		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 595 173</b>		<b>1 595 173</b>	<b>1 537 635</b>	<b>57 538</b>	<b>3.74</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 848 472</b>	<b>180 207</b>	<b>1 668 266</b>	<b>1 567 550</b>	<b>100 716</b>	<b>6.43</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0



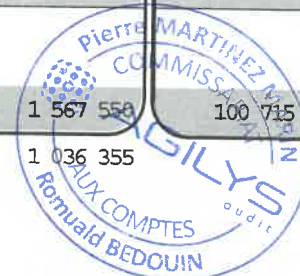
**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 92 540) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	92 540		92 520		20	0.02
	<b>RESERVES</b>						
	Réserve légale	92 000		79 573		12 427	15.62
	Réserves statutaires ou contractuelles	272 961		159 146		113 815	71.52
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau			64 090		64 090	100.00
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	250 014		258 289		8 275	3.20
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>TOTAL I</b>	<b>707 515</b>		<b>525 438</b>		<b>182 077</b>	<b>34.65</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>TOTAL II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>TOTAL III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	88 548		234 838		146 289	62.29
	Concours bancaires courants	1 806		1 837		30	1.66
	Emprunts et dettes financières diverses	132 642		94 845		37 796	39.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	163 186		167 705		4 518	2.69
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 765		310 784		75 981	24.45
	Dettes fiscales et sociales	175 055		175 238		184	0.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	7		17 509		17 503	99.96	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	12 742		39 356		26 614	67.62
	<b>TOTAL IV</b>	<b>960 751</b>		<b>1 042 113</b>		<b>81 361</b>	<b>7.81</b>
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>1 668 266</b>		<b>1 567 558</b>		<b>100 708</b>	<b>6.43</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

888 948

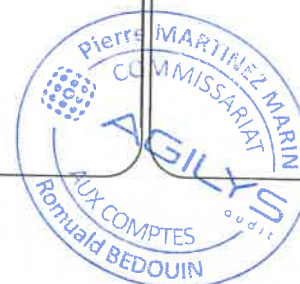
1 036 355



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	2 831 223	92 408	2 923 631	2 504 950		418 682	16.71
Production vendue de services	19 174	762	19 936	22 543		2 606	11.56
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 850 398</b>	<b>93 170</b>	<b>2 943 568</b>	<b>2 527 492</b>		<b>416 075</b>	<b>16.46</b>
Production stockée			83 523	1 025		84 548	NS
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 888	2 007		12 881	641.84
Autres produits			335	381		46	11.97
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>3 042 314</b>	<b>2 528 855</b>		<b>513 459</b>	<b>20.30</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 401 749	1 068 025		333 724	31.25
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			69 293	20 048		49 245	245.64
Autres achats et charges externes *			745 129	617 203		127 926	20.73
Impôts, taxes et versements assimilés			9 132	7 555		1 578	20.88
Salaires et traitements			481 853	426 479		55 375	12.98
Charges sociales			180 553	154 705		25 848	16.71
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 341	11 396		55	0.48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			13 642	8		13 634	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 774 105</b>	<b>2 265 321</b>		<b>508 785</b>	<b>22.46</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>268 209</b>	<b>263 535</b>		<b>4 675</b>	<b>1.77</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



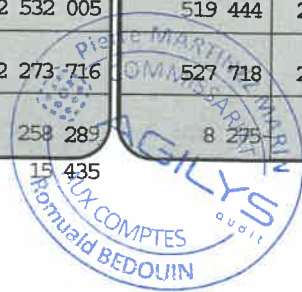
**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/09/2021	12	30/09/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	86		9	9.88
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 525		705	31.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		2 229		
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	<b>1 611</b>	<b>2 325</b>	<b>714</b>	<b>30.70</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 915		1 512	20.36
Différences négatives de change		7 428		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>	<b>5 915</b>	<b>7 428</b>	<b>1 512</b>	<b>20.36</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>4 304</b>	<b>5 102</b>	<b>798</b>	<b>15.65</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>263 905</b>	<b>258 432</b>	<b>5 473</b>	<b>2.12</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	559		223	28.53
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 963		6 922	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		782		
<b>TOTAL VII</b>	<b>7 523</b>	<b>824</b>	<b>6 698</b>	<b>812.83</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	258		709	73.28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	430		430	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		967		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>688</b>	<b>967</b>	<b>279</b>	<b>28.83</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>6 834</b>	<b>143</b>	<b>6 977</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	20 725		20 725	
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>3 051 448</b>	<b>2 532 005</b>	<b>519 444</b>	<b>20.52</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 801 434</b>	<b>2 273 716</b>	<b>527 718</b>	<b>23.21</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>250 014</b>	<b>258 289</b>	<b>8 275</b>	<b>3.20</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'entreprise n'a subi aucun impact suite à la crise sanitaire

**Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**  
(PCG Art. 831-1/1)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	26 698		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	120 305		2 596
Installations générales agencements aménagements divers	5 147		12 000
Matériel de transport	49 119		39 345
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 682		921
<b>TOTAL</b>	192 253		54 862
Autres participations	3 012		
Prêts, autres immobilisations financières	7 983		86
<b>TOTAL</b>	10 995		86
<b>TOTAL GENERAL</b>	229 946		54 948

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			26 698	26 698
<b>TOTAL</b>				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			122 901	122 901
Installations générales agencements aménagements divers			17 147	17 147
Matériel de transport		31 165	57 300	57 300
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 602	18 602
<b>TOTAL</b>		31 165	215 950	215 950
Autres participations			3 012	3 012
Prêts, autres immobilisations financières		430	7 639	7 639
<b>TOTAL</b>		430	10 652	10 652
<b>TOTAL GENERAL</b>		31 595	253 299	253 299

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>	19 830	868		20 698
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	118 110	1 836		119 946
Installations générales agencements aménagements divers	413	1 573		1 987
Matériel de transport	46 000	6 123	31 165	20 958
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 677	941		16 618
<b>TOTAL</b>	180 201	10 473	31 165	159 509
<b>TOTAL GENERAL</b>	200 031	11 341	31 165	180 207



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	868				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 836				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 573				
Matériel de transport	6 123				
Matériel de bureau informatique mobilier	941				
TOTAL	10 473				
TOTAL GENERAL	11 341				

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	13 584		13 584		
TOTAL	13 584		13 584		
TOTAL GENERAL	13 584		13 584		
Dont dotations et reprises d'exploitation			13 584		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 639	0	7 639
Autres créances clients	759 748	759 748	
Personnel et comptes rattachés	3 555	3 555	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 924	18 924	
Débiteurs divers	1 225	1 225	
Charges constatées d'avance	9 806	9 806	
TOTAL	800 897	793 258	7 639

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 815	1 815		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	88 540	16 737	59 303	12 500
Emprunts et dettes financières divers	42 385	42 385		
Fournisseurs et comptes rattachés	386 765	386 765		
Personnel et comptes rattachés	84 658	84 658		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 412	59 412		
Impôts sur les bénéfices	20 725	20 725		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 775	8 775		
Autres impôts taxes et assimilés	1 484	1 484		
Groupe et associés	90 256	90 256		
Autres dettes	7	7		
Produits constatés d'avance	12 742	12 742		
TOTAL	797 565	725 762	59 303	12 500
Emprunts souscrits en cours d'exercice	88 750			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	234 909			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	83 276			



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL ASSOCIE SALARIE	20.0000	3 447	368		3 815
CAPITAL ASSOCIE EXTERIEUR	20.0000	1 179		367	812

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds commercial	6 000			6 000	
Total	6 000			6 000	

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

**Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 061
Total	1 061



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

**Détail des produits à recevoir**

	Montant
FOURNS R R R A OBTENIR COLLECT	
- ADECCO DU 30/09/2021	114
- AVOIR APAVE APPAREIL LEVAGE	291
- AVOIR QUINIO OF 2789	656
Total	1 061

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 815
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 517
Dettes fiscales et sociales	64 425
Autres dettes	7
Total	101 763



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Détail des charges à payer

	Montant
INTS COURUS/EMP.ETS CREDIT	
- INTERETS DES EMPRUNTS	8
FOURN. FACT. NON PARVENUES	
- 5817*2% / 12 * 9 = 4 450	
- HONORAIRES CAC	10 294
- PERSPECTIVES SOCIAL 09/21	5 448
- CAP CODIFAB 3T2021	360
- CAP MAIRIE FONCIER 2021	214
- VEOLIA 02/21 09/21	4 597
- CAP UNION SOCIALE 3T2021	296
- CAP COREM CETIAT 3T2021	389
- CAP COREM CETIM 3T2021	64
- PROV HONORAIRE BILAN	357
- CION OF 3473	6 605
- CION OF 3198	712
- SIDERM 26/02/21 30/09/21	3 755
- GAZPROM 24/03/21 20/09/21	259
- GAZPROM09/2021	139
- MANUTENTION L.S'PRESS	47
- MISSION DYNAMIC 2021/2022	240
- PENTASONIC 19/09/21 18/10/21	1 200
- ENI 23/09/21 23/10/21	72
- GAZPROM ENERGY 20/09 01/11	306
- GAZPROM ENERGY 20/09 01/11	145
DETTES PROV.CONGES A PAYER	17
- Provisions pour congés payés	
PERS.AUTRES CHARGES A PAYER	38 003
- HEURES SUP 09/2021	
CHARGES SOC./CONGES A PAYER	8 828
- Provisions pour congés payés	
AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC	14 615
- cf pièce jointe 428600	
- ASSURANCES SUR PRETS	2 978
INTERETS COURUS A PAYER AGIOS	7
- CAP CIC frais arrêté cpte 3T	
- CAP CIC SGT 09.2021	460
- CAP EPS AU 01/10/21	96
- CAP com mouvement CCO	20
- CAP frais tenue compte CCO	1 107
Total	124
	101 763



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		
Total		9 806
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		
Total		12 742
		12 742

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>			
- STOCK ETIQUETTES	1		
- STOCK PDT ENTRETIEN	134		
- STOCK GO NON ROUTIER	433		
- TROP VERSE FORMATION 2021	1 163		
- AIR LIQUIDE 3 ANS	277		
- ENERGIE CONCEPT CONFORT	90		
- DOUBLETRADE	493		
- ATTESTATIO LEGALE 10/2/21 09/2	126		
- FABRILABO COT 2021	309		
- RENOUEVEL CREALABO.COM	29		
- LES SCOP COT 2021	1 339		
- CREDITSAFE	522		
- PRODWARE 28/07/21 27/7/22	3 419		
- EUROSTUDIO LICENCE 1AN	251		
- DOCUMENTS SOLUTIONS	110		
- PENTASONIC 1 AN	437		
- PRLV GRENKE LOCATION 2021	68		
- PRLV CREDIT COOPERATIF NANTERR	221		
- PUB PING PON 01/10/20 30/06/23	199		
- STOCK PETIT OUTILLAGE	185		
<b>Total</b>	<b>9 806</b>		



ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

**Détail des produits constatés d'avance**

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PCA OF3536 THERMO ELECTRON	6 158		
- PCA OF 3555 INTEROR	648		
- PCA OF3556 GB AMENAGEMENT	3 398		
- PCA OF3544 OSMOSE	2 538		
Total	12 742		

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

**Engagements financiers**

Engagements donnés

Avals et cautions		7 700
Autres engagements donnés :		104 842
Capital emprunts restant dû	88 540	
Intérêts des emprunts restant à courir	438	
Crédits baux restants à courir	15 864	
Total (1)		112 542

Engagements reçus

Valeur origine crédits baux	23 446
- autorisation découvert CCO	15 000
autorisation de découvert CIC	15 000
Total	53 446



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			69 000	39 324	108 324
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			55 200	10 876	66 076
- dotations de l'exercice			13 800	8 665	22 465
Total			69 000	19 540	88 540
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			62 798	18 642	81 440
- exercice			6 978	7 792	14 770
Total			69 776	26 434	96 210
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				4 689	4 689
- entre 1 et 5 ans				10 942	10 942
Total				15 631	15 631
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				850	850
- entre 1 et 5 ans				233	233
Total				1 083	1 083

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R.225-102)

	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	96 200	98 040	93 040	92 520	92 540
Nbre des actions ordinaires existantes	4 810	4 902	4 902	4 902	4 627
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 904 078	2 318 709	2 500 672	2 527 492	2 943 568
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	32 404	138 992	132 907	267 808	268 497
Impôts sur les bénéfices					20 725
Participation des salariés au titre de l'exercice					58 249
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	16 287	106 765	121 904	258 289	250 014
Résultat distribué					9 708
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	6.74	28.35	27.11	54.63	53.55
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3.39	21.78	24.87	52.69	54.03
Dividende distribué à chaque action					2.10
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	14	15	16	15	15
Montant de la masse salariale de l'exercice	381 780	408 406	407 348	426 479	481 853
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	157 902	167 708	144 565	154 705	180 553



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2022**

**PORTANT SUR L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021**

Le 25 mars 2022, à 18 heures, les sociétaires de la SA SCOP « CréaLabo », à capital variable, dont le siège est Rue de la Gare 72220 Laigné en Belin, sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Cyrille DAVOINE, en qualité de P.D.G.  
Un Bureau est constitué :

- M. M MANCEAU et BOITEAU sont appelés aux fonctions de scrutateurs,
- M. POUPARD est désigné comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Bureau, permet de constater que sur les 19 sociétaires : 17 sont présents ou représentés, et 0 a voté par correspondance. L'Assemblée rassemblant au moins un quart du total des droits de vote est légalement constituée et peut valablement délibérer.

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2021, les approuve tels qu'ils ont été présentés et font apparaître un résultat bénéficiaire de 250 014 €uros.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide de répartir les excédents nets de gestion répartissables (hors produits exceptionnels) de 245 055.98€ de la façon suivante :

- 65 % pour les réserves soit 159 286 € dont :
  - Réserve Légale (15% maxi) : 9 796.56€ soit 4% (cause équivalent plus haut capital atteint de 102 540€)
  - Réserve Statutaire : 149 489.83€, soit 61% des ENG

La Réserve Légale et la Réserve Statutaire (Fonds de développement) tiennent lieu de Provision Pour Investissement (P.P.I.).

- 30% pour la part travail soit 73 516.79€, dont :
  - Participation pour les salariés : 66 385.66€,
  - CSG : 7 131.13€,
- 5% pour les dividendes :12 252.80€ (dont 2 103.84€ de flat tax)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos au 30/09/2020 → 9708€

Exercice clos au 30/09/2019 → aucune

Exercice clos au 30/09/2018 → aucune

➤ **Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

### **3<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

### **4<sup>ème</sup> RESOLUTION**

Conformément aux articles 19.1 et 41 des statuts, pour le calcul de la valeur de remboursement de la part sociale, l'Assemblée Générale, vu le résultat de l'exercice, constate que la valeur de remboursement de la part sociale s'établit au nominal, soit 20 Euros.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

### **5<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale valide l'augmentation du capital de 20 €. Le capital est constitué de 4 627 parts sociales, et s'élève ainsi à 92 540 € comme détaillé dans le tableau annexé au rapport de gestion du Conseil d'Administration.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

### **6<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration prends acte la démission de M. Patrick PORCHER du poste d'administrateur.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

### **7<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration constate l'arrivée du terme des mandats d'administrateur de M. Maxime BOITEAU et M. Stéphane POUPARD.

Il est proposé à l'Assemblée générale de procéder au renouvellement de ces 2 mandats.

L'assemblée générale décide également de l'ouverture de poste supplémentaire d'administrateur.

Elle constate les candidatures de M. Quentin METEIER et de M. Thierry LEJEUNE au conseil d'administration.

Conformément aux dispositions des Statutaires de la Société, les candidatures présentées à l'Assemblée Générale sont soumises à un vote à bulletins secrets, la majorité ordinaire étant requise.

**M. BOITEAU est réélu à 12 voix pour, 3 voix contre et 2 voix blanc**

**M. POUPARD est réélu à 12 voix pour et 5 voix contre**

**M. LEJEUNE est élu à 17 voix pour et 0 voix contre**

**M. METEIER est élu à 17 voix pour et 0 voix contre**

### **8<sup>ème</sup> RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

**CREALABO**  
Rue de la Gare - 72220 LAIGNE EN BELIN  
Tél. 02 43 42 91 34 - Fax 02 43 42 26 14  
SA SCDP CREALABO à capital variable  
RCS 503 473 746

